

# Prise de position de la Société suisse de radiologie (SGR-SSR) sur le rapport du CDF

Lucerne, le 7 mai 2025

## Mécanismes visant un usage approprié de l'imagerie médicale

La Société suisse de radiologie (SGR-SSR) apprécie la présentation objective des données effectuée par le Contrôle fédéral des finances (CDF) dans son [rapport](#) (CDF-22613) «Mécanismes visant un usage approprié de l'imagerie médicale». Le CDF a entrepris une analyse approfondie des données et statistiques existantes.

Cependant, en tant que société de discipline représentant environ 1200 adhérents, nous tenons à compléter l'interprétation de ces résultats en ce qui concerne certains aspects essentiels. Nous regrettons notamment l'absence d'une prise en compte équilibrée de l'utilité médicale des techniques d'imagerie pour les patientes et les patients, ainsi que l'absence de mise en perspective de l'évolution des coûts dans le contexte global des services de santé.

### 1. Interprétation des chiffres: une vision réductrice au détriment du contexte

Dans sa présentation, le rapport du CDF donne l'impression que les volumes d'imagerie diagnostique seraient excessifs – suggérant des examens «trop nombreux» et «trop onéreux». En conséquence, le rapport recommande des mesures de pilotage et de régulation afin de diminuer le recours à l'imagerie. Or cette conclusion repose essentiellement sur des comparaisons avec d'autres pays et d'autres disciplines médicales, sans tenir compte de l'utilité concrète pour les patientes et les patients.

Le CDF reconnaît lui-même qu'il est impossible de déterminer l'impact de la croissance de l'imagerie médicale sur les coûts globaux du système de santé. Devant un tel flou, il serait préférable d'éviter d'émettre des recommandations de réglementation.

### 2. Comparaisons internationales: faussées et incomplètes

Lorsqu'il s'agit de comparer le nombre d'appareils disponibles par million d'habitants, le texte du rapport ne mentionne que des pays affichant une densité très faible (p. ex. Pays-Bas, Belgique). Les pays présentant une densité comparable à la Suisse, comme l'Allemagne ou l'Italie, ne semblent pas être pris en compte. Les données montrent qu'en Allemagne et en Italie, la densité de l'offre n'est que légèrement inférieure à celle de la Suisse. Pourtant, dans le cas de l'Allemagne, les temps d'attente pour un examen sont nettement plus longs qu'en Suisse, ce qui confirme l'efficacité de l'utilisation des procédures d'imagerie en Suisse.

### 3. Répartition nationale et différences régionales

Le rapport évoque bien des disparités nationales dans la consommation des prestations radiologiques, mais sans analyse des facteurs géographiques ou socioéconomiques sous-jacents. Ces derniers sont pourtant essentiels à la compréhension des modèles de soins régionaux.

### 4. Rémunération des «prestations techniques» : une représentation lacunaire de la réalité

Les critiques du CDF à l'encontre d'une rémunération prétendument trop élevée des «prestations techniques» sont insuffisantes. Ces prestations recouvrent des composantes de coûts essentielles: les investissements dans l'infrastructure, la maintenance, les coûts d'exploitation (électricité, eau, refroidissement) et, surtout, le personnel non médical. Depuis 2014, les prestations techniques ont subi plusieurs coupes (de 8,5 et 10 % environ) et elles accusent une nouvelle baisse avec le TARDOC (pour les IRM crâniennes, le TARDOC prévoit une rémunération inférieure d'environ 48 % à celle pratiquée avant la première intervention tarifaire du Conseil fédéral en 2014) – alors même que les coûts ont massivement augmenté dans tous les domaines. Les modèles de calcul et les hypothèses de taux d'utilisation sur lesquels se base le rapport (50 % en CT, 70 % en IRM) ne correspondent pas à la réalité actuelle du secteur.

### 5. Recommandations du CDF: plus de bureaucratie sans valeur ajoutée

Les mesures de pilotage recommandées contribueraient avant tout à accroître la charge administrative, sans amélioration de la qualité des soins. Le CDF confirme lui-même qu'en radiologie, la réalisation des examens et la pose des indications sont effectuées de manière homogène et consciencieuse – une preuve manifeste de l'attitude responsable du corps médical.

La croissance du nombre d'examen n'est pas un signe de surmédicalisation: elle reflète plutôt l'importance grandissante de l'imagerie diagnostique dans la médecine moderne. Les médecins décident de prescrire un examen en fonction du besoin médical et non en fonction d'intérêts économiques. Nous en voulons pour preuve le fait que le CDF n'a trouvé aucun élément indiquant que des médecins prescripteurs bénéficieraient de rétrocommissions illicites ou d'avantages financiers. En outre, le nombre d'examen pratiqués est directement influencé par l'évolution démographique et la croissance de la population en Suisse.

La SGR-SSR salue en revanche la proposition d'intégrer les images radiologiques dans le DEP. Elle soutient un développement fondé sur les preuves et une digitalisation renforcée du système de santé au profit des patientes et des patients – avec la radiologie comme pilier.

### 6. Absence d'évaluation des bénéfices de l'imagerie

Il est inconcevable de passer à côté de l'utilité et des avantages économiques des procédés d'imagerie. L'imagerie médicale permet d'éviter des interventions invasives (p. ex. arthroscopies, cathétérismes cardiaques, laparotomies). Elle favorise également un diagnostic précoce et donc une mise en place rapide du traitement, ce qui implique des économies sur les traitements subséquents et de meilleurs résultats pour les patients.

Précisons en outre que la Suisse a non seulement développé une imagerie médicale de qualité, mais qu'elle se situe également à la pointe de la recherche mondiale et des publications scientifiques dans le domaine de la radiologie.

### **Conclusion**

La SGR-SSR plaide pour un effort de mise en perspective dans la façon dont la radiologie et les prestations radiologiques sont présentées et analysées: l'imagerie diagnostique est au cœur d'une prise en charge médicale moderne, efficace et de qualité. Le rapport du CDF fournit des données précieuses, mais leur interprétation doit être complétée pour tenir compte de l'utilité clinique, des bénéfices en termes de soins et de l'intérêt économique des examens d'imagerie.

Les interventions dans la réglementation ne doivent pas se fonder sur des conclusions lacunaires. La SGR-SSR est mobilisée en faveur d'un renforcement de la responsabilité médicale. Elle défend également un développement du système de santé fondé sur les preuves, au profit des patientes et des patients – avec la radiologie comme pilier.

Meilleures salutations,



Pr Dr méd. Gustav Andreisek Achim  
Responsable du pôle Tarifs SGR-SSR



Escher  
Expert tarifaire SGR-SSR